

**Le Soir**

**14/03/2025 - Alain Lallemand**

**Politique culturelle - « Dans le budget ajusté, il n’y aura pas d’économies dans la culture »**

Elisabeth Degryse, la ministre de la Culture et du Budget a parlé cash, ce mercredi, aux centres culturels. Mais c’est à l’ensemble du secteur culturel que la ministre fixait un horizon.

Avoir une ministre de la Culture qui soit dans le même temps ministre du Budget, cela a au moins une qualité : la clarté. C’est ce qu’a découvert ce mercredi matin, parfois avec un certain choc, une centaine de représentants des centres culturels de Belgique francophone réunis à Court-Saint-Etienne à l’initiative de leur fédération professionnelle ACC (Association des centres culturels).

Le secteur avait une opportunité que d’autres secteurs culturels pourraient lui envier : une rencontre franche avec la nouvelle ministre de la Culture Elisabeth Degryse (Les Engagés), à un moment très intéressant. La ministre a fait adopter un premier budget à l’arraché à l’automne, soit, mais elle a pris ensuite le temps de comprendre chaque article de ce budget et s’apprête, en avril, à mener un premier ajustement budgétaire fort attendu. Elle est donc en tout début de législature, mais parfaitement maîtresse de ses matières. On allait pouvoir parler culture. Surprise : c’est avant tout la ministre du Budget qui s’est exprimée, en des termes bienveillants, mais d’une telle clarté que le public socioculturel a été pris à contrepied. « Nous n’avons pas fait au budget 2025 de coupe dans les politiques culturelles », a-t-elle rappelé, ce qui est parfaitement exact, mais n’allait pas enthousiasmer le public : « Tous les montants qui, selon leur décret, devaient être indexés ont été indexés, les autres sont restés au niveau 2024. Nous sommes même parvenus à dégager pour certains projets de tout petits moyens. » Et de citer les lettres et livre (+ 1,25 million euros), la ministre aurait pu ajouter les arts plastiques (+ 248.000). Il y a bien un secteur où ça coince, c’est celui du financement des centres d’archives privées : « Ils ont eu un nouveau décret en 2023, dont l’impact n’a pas été budgété en 2024 par le précédent gouvernement, il n’était dès lors pas non plus dans les tableaux budgétaires 2025. » Première vraie bonne nouvelle mais sans garantie de résultat : « Le secteur des archives a besoin de moyens complémentaires et on se battra à l’ajustement (budgétaire d’avril) pour obtenir ces moyens complémentaires. »

Toujours dans ce rôle de « ministre du budget culturel », elle a répété des propos tenus la veille au parlement et qui ont, dans les circonstances actuelles, un impact : « Dois-je vous rappeler qu’évidemment nous sommes convaincus, moi-même, mon cabinet, le gouvernement, de l’importance de la culture en général ? C’est fondamental pour notre société, l’avenir de notre société, notre démocratie : nous en sommes vraiment convaincus, malgré les prises de parole (que je ne maîtriserai jamais) de certaines autres personnes qui tournent autour du gouvernement. Au sein du gouvernement, le cadre est clair. Les interventions d’autres personnes, en dehors du gouvernement, ne sont pas la feuille de route. » Et de renvoyer aux pages 61 et suivantes de la déclaration de politique communautaire, cap culturel de ce gouvernement.

### **« Une situation extrêmement compliquée »**

Pas de coupe au budget initial, la volonté de se battre à l'ajusté pour les centres d'archives, un cap clair favorable à la culture... La ministre a ajouté dans un commentaire au Soir : « Il n'y aura pas d'économies en culture à l'ajusté », entendez lors de l'ajustement budgétaire d'avril. Dont acte.

Face à des centres culturels qui auraient souhaité un plein financement de leur décret ainsi qu'une aide complémentaire de 3 millions d'euros, la ministre a expliqué qu'il y aurait bien en 2025 une hausse des moyens budgétaire pour les centres culturels, mais qu'il se limiterait à 750.000 euros, « c'est une des seules politiques culturelles qui a pu avoir un petit budget complémentaire » : « Pour le train de reconnaissances 2025-27, on renouvelle ainsi la reconnaissance de 36 centres culturels et on en a soutenu deux nouveaux, ceux de Woluwe-St-Pierre et d'Uccle. C'est un signal fort de notre volonté de continuer malgré tout à reconnaître des centres culturels. »

Dans cette dernière phrase, l'essentiel réside dans le « malgré tout ». C'est là que la ministre de la Culture est pleinement devenue ministre du Budget. Elle a brossé pour le monde culturel un tableau budgétaire abrupt qui, ni à court ni à moyen terme, ne laisse guère de place à l'optimisme. « La Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas de pouvoir fiscal, elle reçoit de l'Etat fédéral, à la grosse louche, 13 milliards d'euros. Les dépenses, pour des politiques essentielles comme la culture, l'enseignement, les crèches, l'aide à la jeunesse se montent à 14 milliards et quelques centaines de millions. Structurellement, nous avons un déficit de plus de 1,2 milliard. On aurait pu laisser filer le déficit, mais on a fait le choix d'une gestion responsable, non pas pour remonter à l'équilibre – parce que c'est juste impossible – mais en travaillant avec la Région wallonne, notre objectif à cinq ans est de stabiliser le déficit. »

« Sur les cinq ans qui viennent, nos recettes ne vont pas évoluer (positivement). Elles sont liées à des indicateurs démographiques, et ces indicateurs ne sont pas bons : d'ici à 2029, on va perdre à peu près 400 à 500 millions » sur la base de la clé de la loi spéciale de financement. A ce tableau, Elisabeth Degryse ajoute l'accroissement programmé de la cotisation de responsabilisation sur les pensions : la FWB ne paie aujourd'hui que 70 % du budget nécessaire pour payer la sécurité sociale (notamment) des fonctionnaires, « ce sera 80 % en 2026, 90 % en 2027, 100 % en 2028 ».

### **« Préserver les politiques essentielles »**

« L'équation est donc extrêmement compliquée. » Et lorsqu'on l'interroge sur la possibilité de bénéficier d'un éventuel transfert régional, elle précise : « La FWB a l'inconnue des pensions des enseignants, j'espère qu'on va parvenir à maintenir le cap. Mais la Région wallonne, elle, va être plus impactée que nous, car les décisions fiscales (fédérales) auront un impact direct sur son financement. La trajectoire commune qu'on s'est donnée est, à cinq ans, le retour à l'équilibre de la Région et la stabilisation du déficit de la Fédération. Ensuite, à dix ans, la Fédération remonterait à l'équilibre avec le soutien de la Région wallonne. Dans ce contexte-là, des possibilités pourraient se dégager à dix ans. Par ailleurs, on n'est pas à l'abri d'une crise... »

Restait à recadrer les perspectives budgétaires de la culture, en regard d'autres « politiques essentielles » de la Fédération : enseignement, crèches, aide à la jeunesse... « J'ai demandé hier

à l'Ares (l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur, NDLR) un effort budgétaire pour 2025 d'au moins 20 %. C'est gigantesque, sur un tout petit budget de cinq millions. On a aussi demandé à Wallonie-Bruxelles International (WBI) de faire des efforts, on a demandé au ministère des efforts, car on est convaincu que c'est là qu'il faut compresser l'appareil d'Etat, pour pouvoir préserver les politiques publiques essentielles. »

Les promesses de la ministre portent dès lors sur des politiques non budgétaires : gouvernance, simplification administrative, maillage des centres culturels et mutualisation des ressources, réexamen des fonctions de direction, efficience accrue de la mobilité. Le cap est tracé, ce ne sera pas le chemin le plus agréable.

**Alain Lallemand**